

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 7 (1885)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7^{me} ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1885

BULLETIN D'APICULTURE

DE LA SUISSE ROMANDE

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

DIRIGÉE PAR

EDOUARD BERTRAND



NYON (SUISSE)

EDOUARD BERTRAND, ÉDITEUR

1885

SOMMAIRE. CAUSERIE. — «GUIDE DE L'APICULTEUR ANGLAIS, T.-W. Cowan. — *Hydromel et eau-de-vie de miel*, J.G. de Layens. — *Observations hivernales*. — NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES. — QUESTIONS ET RÉPONSES. — VARIÉTÉS. — ANNONCES.

PRIX DES ABONNEMENTS: Suisse, fr. 4.— par an; Etranger, fr. 4.50.

PRIX DES ANNONCES: La ligne de petit texte ou son espace 25 centimes, payables d'avance. Rabais pour les insertions répétées.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE DE L.-S. FUSAY, A BESSINGES, GENÈVE

Feuilles gaufrées au détail, à fr. 5.70. Ruches et instruments. On se charge des installations (avec colonies) des systèmes Fusay, Layens et Dadant. Faire les commandes d'avance.

A vendre d'occasion

20 à 30 ruchées d'abeilles, bien conditionnées, à rayons fixes ou mobiles. **Miel extrait** à 2 fr. le kilog. S'adresser à Louis Piguët, Suscevaz, près Yverdon.

RAYONS GAUFRÉS DE ROBERT DENIS de Vendhuile, par le Catelet (Aisne, France).

5 francs le kilog. à partir de 4 kilog. en gare d'expédition: paiement anticipé par mandat, ou contre remboursement.

FEUILLES GAUFRÉES EN CIRE PURE

I. Les minces, pour cadres de moins de 25 cm. de hauteur, le mètre carré 5 francs.

II. Les épaisses, pour grands cadres, le kilog. 5 francs.

En outre: chandelles de cire pour fixer les feuilles gaufrées, 20 cent. pièce. (On allume la chandelle et la laisse goutter sur le cadre le long de la feuille à coller.)

Altdorf, Uri (Suisse).

J.-E. SIEGWART, ing.

M. CHARLES BORY

informe l'honorable public qu'il a repris, à dater du 1^{er} janvier 1885, le cabinet de gérances de feu

M. Ed. OLIVIER,

Corraterie, 21, Genève.

Reçoit de 10 heures à midi.

(H 457 X)

BULLETIN D'APICULTURE

DE LA SUISSE ROMANDE

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME VII

N° 2

FÉVRIER 1885

CAUSERIE

C'est en mars que l'apiculteur reprend ses travaux au rucher dans nos régions. Il fait assez chaud, les jours de beau temps, pour qu'on puisse visiter les colonies sans inconvénient. Elles ont déjà fait plusieurs grandes sorties et sont moins excitées. On enlève les tuiles inclinées contre les entrées ; on nettoie les plateaux et on ôte les couverts pendant que le soleil donne, pour faire sécher les coussins, paillassons ou couvertures qui recouvrent les cadres. On s'assure de l'état des provisions, qu'on complète au besoin au moyen de plaques de sucre ou de rayons de miel conservés en réserve. On vérifie la présence des reines et l'on réunit aux voisines les colonies trouvées orphelines, à moins qu'on ait des reines en réserve dans des ruchettes. Les colonies à reines bourdonneuses sont rendues orphelines et réunies à d'autres. Enfin on supprime provisoirement les rayons non occupés par les abeilles, s'il s'en trouve, sans manquer de combler le vide produit en rapprochant la partition vers le centre. Après avoir fait la visite, il faut, avant de replacer les coussins, remettre sur les cadres les toiles peintes qui avaient été supprimées pour l'hivernage.

L'élevage du couvain a commencé ou commencera aussitôt après la visite et c'est le moment où les abeilles ont le plus besoin d'être garanties du froid. Dans la seconde quinzaine de mars on commencera le nourrissage spéculatif, qu'il est aussi bien, les premiers temps, de faire au moyen de sucre en plaque, ou en décachetant de temps en temps quelques cellules de miel. A partir d'avril on peut administrer le soir du sirop clair à petites doses, pour exciter la ponte en simulant une récolte. Une colonie bien approvisionnée peut à la rigueur se passer d'un nourrissage spéculatif assidu, si l'apiculteur a peu de loisirs et surtout s'il y a de la récolte au dehors, mais il est indispensable d'ajouter graduellement des rayons vides à mesure que la popula-

tion augmente et de tenir les abeilles dans l'abondance. Il faut inspecter fréquemment le couvain si l'on a quelque motif de redouter l'invasion de la loque. Se méfier du pillage (voir pour les détails des travaux du printemps, notre brochure *Conduite du Rucher*).

Nous tenons à la disposition de nos abonnés des fioles contenant 50 gr. de phénol absolu, avec les instructions pour le traitement de la loque selon la méthode Cheshire. Accompagner les demandes de 1 fr. 20 c. en timbres-poste.

Les sociétaires suisses recevront avec le présent *Bulletin* le procès-verbal de l'assemblée (du 11 décembre) des délégués de la Fédération Romande.

Nous nous proposons de donner, comme l'an passé, à Nyon, à la fin d'avril ou au commencement de mai, un cours d'apiculture gratuit dont la durée sera d'environ une semaine. Un avis ultérieur fera connaître l'époque exacte.

Notre confrère M. Dennler, dont beaucoup de nos co-sociétaires ont eu le plaisir de faire la connaissance à l'assemblée de Vevey, rend compte dans le *Bulletin d'Alsace-Lorraine* de février-mars, de la tournée qu'il a faite en Suisse l'automne dernier et son récit est empreint d'une grande bienveillance pour les apiculteurs de notre pays. Il parle dans ce premier article de sa visite à Blonay et de la réunion de Vevey ; dans le second, il racontera son séjour à Nyon, sa course aux Allévays et sa visite à M. Jeker à Subingen. Si notre aimable confrère a emporté un bon souvenir de ses voisins, il peut être assuré qu'ils ont été de leur côté fort heureux de faire sa connaissance. Il n'est pas douteux que ces échanges de visites profitent tant aux uns qu'aux autres, contribuent à élargir les idées et rapprochent des gens qui ont des intérêts communs.

Le mois dernier, nous avons inséré deux communications relatives aux difficultés que présente le placement du miel : l'une provenant de la Haute-Garonne, l'autre de la Marne. Voici ce qu'un abonné de la Marne répond à cette dernière.

Quant à moi j'ai été assez heureux pour vendre de suite tout mon miel et j'aurais pu en vendre davantage si j'en avais eu davantage. Je m'étonne que M. Varin n'ait pas trouvé à placer le sien. Il demande des articles sur la manière de faire de l'eau-de-vie avec du miel. Veuillez lui dire qu'on la fait comme l'autre eau-de-vie, avec un alambic. On peut même se servir d'un sirop de fruits tels que pommes, prunes, cerises, raisins, etc., pour aider la fermentation et enlever à l'eau-de-vie de miel son goût de cire. Il y a plus de bénéfice à faire de l'eau-de-vie avec son miel, qu'à le vendre 1 fr. 50 le kilog.

Un abonné de la Savoie nous informe de son côté qu'il a vendu tout son miel à 2 fr. 25 le kilog.

Voici ce que M. G. de Layens nous écrit à propos des observations que nous a suggérées la lettre de M. Izar le mois dernier.

Je suis absolument de votre avis pour le miel ; le dernier endroit où l'on doit vendre le miel, c'est Paris, où il en arrive des quantités énormes du Gâtinais et même de l'étranger. On doit placer le miel autour de soi et se faire chacun sa clientèle. Comme presque partout le miel vendu par les épiciers est cher et inférieur — à Dreux, par exemple, le miel à l'épicerie se vend en général 1 fr. ou 90 c. la livre — en le vendant directement au consommateur on peut facilement le donner à un prix moindre et de bien meilleure qualité. Ce n'est pas en restant sans rien faire qu'on écoule sa marchandise. Il y a par exemple, dans le département de l'Indre, une foule de personnes qui ne savent pas ce que c'est que le bon miel blanc, n'ayant jamais vu que de l'affreux miel rouge mal fait et mal présenté.

Je connais un apiculteur de la Beauce qui ayant cette saison une assez grande quantité de miel à vendre et ne voulant pas l'expédier sur Paris, a pris le parti d'aller lui-même le vendre à domicile. Il a dit qu'il en écoulait dans les villages des environs pour cent francs par jour et que tout son miel s'écoulerait facilement de la sorte.

Depuis neuf ans que je suis à Louye, je n'ai jamais acheté ni vin ni cidre (que j'aime particulièrement), parce que je fais des échanges d'hydromel avec mes voisins. On a plusieurs fois estimé mon hydromel à 1 fr. 50 le litre. Or en mettant 300 gr. de miel, estimés au plus 50 c., ces 50 c. produisent un bénéfice de 1 fr. Ils ne produiraient que 50 c., si l'hydromel se vendait 1 fr., que ce serait encore un beau bénéfice de cent pour cent.

La Société Helvétique d'Horticulture, de Genève, organise pour le 18 juin prochain une exposition qui durera six jours et dans laquelle une place est réservée à l'apiculture (4^{me} catégorie). Les apiculteurs tant suisses qu'étrangers sont admis à concourir et nous les engageons à se préparer à y prendre part. Les lots soumis au concours devront être rendus aux Bastions le 16 juin avant 6 h. du soir ; transport à la charge des exposants.

Se faire inscrire avant le 10 juin chez MM. Lyand, président, à Chênes-Bourg ; Bleuler, trésorier, Marché 4, Genève, etc. Nous ne doutons pas que notre collègue M. L.-S. Fusay, à Bessinges (Genève), ne se fasse un plaisir aussi de répondre aux demandes de renseignements accompagnées d'un timbre-poste pour la réponse.



GUIDE DE L'APICULTEUR ANGLAIS

par Th^s W^m COWAN, F. G. S., F. R. M. S., etc.

traduit par E. Bertrand, avec l'autorisation de l'auteur.

IV. ESSAIMS NATURELS

Si le temps est doux de bonne heure au printemps, si les ruches sont bien peuplées et la nourriture abondante, le couvain se développe très rapidement, et vers l'époque où les pommiers sont en pleine floraison, les essaims naturels commencent à sortir des ruches. Généralement cela a lieu à la fin de mai ou au commencement de juin ; mais quelquefois, lorsque le printemps est exceptionnellement doux et favorable, il sort des essaims dès le commencement de mai ou la fin d'avril.

Habituellement, la prochaine sortie d'un essaim est signalée par l'état d'encombrement de la ruche et la présence de mâles et de cellules royales. On trouve facilement ces dernières dans une ruche à rayons mobiles, en sortant les rayons du centre et en inspectant soigneusement leurs bords, ainsi que les places où sont groupées les abeilles ; on les distingue à leur forme allongée et à leur ressemblance prononcée avec un gland (voir fig. 5). Si plusieurs de ces cellules sont operculées, l'essaim peut être attendu avant qu'il soit longtemps. Fréquemment, des abeilles sur le point d'essaimer en sont empêchées par une succession de journées pluvieuses ou froides ; dans ce cas les cellules royales sont détruites et l'essaimage est arrêté jusqu'à ce que des cellules royales aient été construites de nouveau, ce qui cause souvent un retard de plusieurs semaines ; quelquefois même, les abeilles renoncent tout-à-fait à essaimer. Il n'y a pas à se tromper sur la sortie d'un essaim ; les abeilles se précipitent au dehors de la ruche en grand nombre, comme affolées, et l'atmosphère semble animée, grâce à ces milliers d'abeilles tournoyant en tous sens dans l'espace. Elles se posent d'habitude sur quelque arbre ou buisson, dans le voisinage immédiat de la ruche, et il ne faut pas les déranger avant que la plus grande partie des abeilles aient rejoint le groupe et qu'elles soient devenues calmes. Le premier essaim est accompagné de la vieille reine et sort généralement de la ruche par une belle journée, entre dix heures du matin et quatre heures de l'après-midi. Si la reine ne rejoint pas les abeilles lorsqu'elles sont groupées, celles-ci retourneront à la vieille ruche (ruche mère). Parfois, bien que très rarement,

des essaims ne se montrent pas disposés à se fixer ; et lorsque l'apiculteur s'aperçoit qu'au lieu de se grouper ils s'élèvent de plus en plus dans les airs, il doit s'efforcer d'arrêter cela en les aspergeant d'eau avec une seringue, de façon à simuler de la pluie. Quelquefois deux essaims sortiront en même temps. On devra les traiter comme s'il n'y en avait qu'un et l'augmentation de force de l'essaim dédommagera amplement l'apiculteur lors de la récolte du miel. Si l'on désire conserver l'une des reines, il faudra la chercher et s'en emparer au moment de mettre les abeilles dans une ruche.

L'apiculteur avisé se tiendra toujours de bonnes reines en réserve (voir Elevage des Reines) et il gagnera beaucoup de temps en détruisant les cellules royales pour donner une reine déjà fécondée à la colonie qui a produit l'essaim (voir Introduction des Reines).

V. ESSAIMS SECONDAIRES, TERTIAIRES, ETC. (1)

Si, après qu'un premier essaim (dit primaire) est sorti d'une ruche, nous n'avons pas détruit les cellules royales et introduit une autre reine, lorsque le temps est favorable et que les abeilles restées dans la ruche ont empêché la première reine éclore de tuer ses jeunes sœurs dans leurs cellules, on peut s'attendre à la sortie d'autres essaims, appelés essaims secondaires, tertiaires, etc. Dans ses tentatives pour détruire ses rivales, la reine fait souvent entendre un son faible mais aigu. Lorsqu'on l'entend, on peut compter sur la sortie d'un essaim le jour suivant, parce que la reine, si elle n'a pas réussi à tuer ses rivales, s'élancera hors de la ruche accompagnée d'une partie des abeilles. Les essaims secondaires quittent habituellement leur ruche le neuvième jour après l'essaim primaire. Fréquemment, ils sortiront à n'importe quelle heure du jour, sans s'inquiéter de l'état du temps, tandis que la vieille reine d'un essaim primaire n'abandonnera la ruche que si le temps est propice. Quelquefois on voit sortir des essaims tertiaires, quaternaires, etc., généralement à des intervalles de un ou deux jours.

Lorsque les essaims secondaires sont hâtifs, on peut arriver à en tirer un bon parti ; mais tous les autres sont généralement de peu de valeur, même en saison favorable, et il faut empêcher leur sortie (voir Prévention de l'Essaimage), car ils affaiblissent la ruche au point d'en faire une non-valeur.

Les essaims secondaires et suivants se posent souvent beaucoup

(1) En anglais, le mot *cast*, jet, jeton, désigne tous les essaims autres que les primaires. Trad.

plus loin des ruches-mères que les essaims primaires, parce que les jeunes reines non fécondées sont plus alertes et rapides dans leurs mouvements.

Quelquefois, après que le second essaim est sorti, la fièvre d'essaimage semble calmée et les abeilles détruisent les cellules royales en les ouvrant sur le côté.

VI. PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE

Ceux qui désirent obtenir une récolte de miel et ne pas augmenter leur rucher, devront s'efforcer d'empêcher l'essaimage. Il est souvent difficile d'y parvenir, parce que l'apiculteur n'a aucun moyen de calmer la fièvre d'essaimage une fois qu'elle s'est emparée des abeilles. Si, cependant, on prend des mesures à temps, on peut souvent prévenir les essaims en donnant de la place dans la ruche et les hausses un peu en avance des besoins de la colonie. Il est utile aussi de maintenir la ruche au frais et de donner beaucoup de ventilation. Un autre moyen consiste à fournir plus de place à la reine pour déposer ses œufs, en enlevant des rayons contenant du couvain et en donnant des rayons vides ou des feuilles de cire gaufrée. Si les rayons sont pleins de miel, on peut, en extrayant celui-ci, faire plus de place pour le couvain. Quel que soit le mode qu'on emploie, les abeilles ne doivent jamais se sentir gênées par manque d'espace.

On peut aussi maintenir la reine à l'écart au moyen d'une cloison

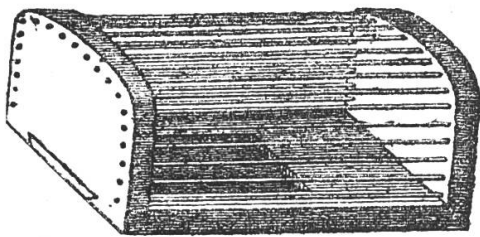


Fig. 6. Cage à reine.

de zinc perforé, ou d'une cage, fig. 6, construite de façon à ce que les abeilles puissent s'y introduire pour nourrir la reine, mais que celle-ci soit empêchée d'en sortir et par conséquent de pondre pendant un certain temps. Si les abeilles venaient à essaimer, comme la reine

ne pourrait les accompagner, elles y renonceraient, à moins de faire éclore une autre reine. Il faut donc, dans ce cas, enlever toutes les cellules royales.

Si, malgré toutes ces précautions, les abeilles persistent à essaimer et à abandonner les hausses, retirez tous les rayons contenant du couvain, en brossant dans la ruche les abeilles qu'ils portent, mettez à la place des rayons vides ou de la cire gaufrée et rendez l'essaim à la ruche. Généralement, ce procédé supprime toute disposition à l'essai-

mage et le travail est repris dans les hausses. On peut prévenir les essaims secondaires dans les ruches à rayons mobiles, en faisant la revue des rayons pour enlever toutes les cellules royales à l'exception de la plus belle. Lorsque le moment sera venu, la jeune reine épargnée sortira de sa cellule pour devenir la reine de la ruche et il ne se produira plus d'essaims.

VII. MISE EN RUCHE DES ABEILLES

Il faut avoir des ruches prêtes à recevoir les essaims dès qu'ils se posent. Si l'apiculteur a à sa disposition des cadres garnis de rayons vides, il en remplira la ruche. S'il n'en possède qu'un petit nombre, il les mettra dans la ruche en intercalant entre-deux des cadres de cire gaufrée. Dans le cas où il n'aurait pas de rayons disponibles, il garnirait alors la ruche en entier de cire gaufrée. Il y a un grand avantage à donner à un essaim quelques rayons vides, parce que cela permet à la reine de commencer la ponte immédiatement, et afin d'être en mesure d'en donner, l'apiculteur devrait profiter des époques où les abeilles n'ont pas de miel à récolter pour leur faire bâtir des rayons sur feuilles gaufrées (voir Nourrissement). En garnissant la ruche de cadres, il faut veiller à ce que ceux-ci soient assujettis en place et aux distances voulues. Si les cadres ont des pointes d'écartement ou des supports dont les extrémités élargies règlent l'écartement, étendez la couverture par-dessus et recouvrez d'une planchette. La couverture peut consister d'un morceau de calicot écru, recouvert de deux ou trois épaisseurs de droguet ou de flanelle. Si les cadres n'ont pas de pointes d'écartement ou si les extrémités de leurs traverses supérieures ne sont pas élargies de façon à maintenir la distance voulue entre chacun, il faut alors placer dessus des dentiers

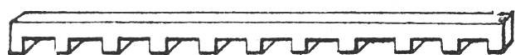


Fig. 7. Dentier d'écartement.

d'écartement, fig. 7, soit un à chaque extrémité. Ils maintiendront les cadres aux distances voulues. Par-dessus, mettez la couverture et la

planchette. Il n'y a pas besoin de consolider la planchette et si l'on use de précaution en déplaçant la ruche, il n'y a aucun danger de déranger les cadres, parce que le poids de la planchette et des dentiers suffira pour les maintenir. Les ruches ainsi préparées, occupons-nous de recueillir notre essaim. Si les abeilles se sont posées sur un buisson près de terre, commencez par les asperger d'eau froide avec une seringue de jardin ; cela les rafraîchira et elles se grouperont plus étroitement.

Etendez un drap ou un linge directement sous le groupe et placez à une extrémité un plateau de ruche, en ramenant le bord du drap sur le bord du plateau, sur lequel vous mettrez la ruche préparée pour recevoir l'essaim. Soulevez le devant de la ruche de 1 $\frac{1}{2}$ pouce environ, au moyen d'un morceau de bois placé sur le plateau sous la tranche de la ruche. Il faut veiller à ce que les cadres pendent à angle droit avec le devant de la ruche ; autrement le poids et la chaleur des abeilles déplaceraient les feuilles gaufrées et pourraient les décoller des traverses supérieures des cadres. Le devant de la ruche devra se trouver aussi près que possible du groupe. Si la branche sur laquelle les abeilles se sont posées est petite et sans valeur, coupez-la, en évitant soigneusement de l'agiter ; secouez les abeilles sur le drap devant la ruche et elles entreront aussitôt. Les abeilles séparées du groupe sur le drap et celles qui voltigent autour rejoindront bientôt les autres ; et aussitôt que toutes seront entrées, enlevez avec précaution le morceau de bois et le drap et laissez reposer le devant de la ruche sur le plateau. Maintenant prenez le plateau avec les deux mains, portez la ruche d'aplomb et posez-la à la place qu'elle doit occuper définitivement. Assujettissez-la en donnant au plateau une légère inclinaison en avant, et ayez soin qu'elle soit bien de niveau dans le sens transversal. Si les cadres ne pendent pas perpendiculairement, les rayons ne seront pas construits en dedans des cadres comme ils doivent l'être et feront saillie à leur extrémité inférieure, ce qui présentera des difficultés lors des manipulations. Si l'on désire que les cadres pendent parallèlement à l'entrée, on peut tourner la ruche en travers sur le plateau ; mais, dans ce cas, la ruche devra être bien de niveau dans les deux sens. Ou bien, si dès avant d'introduire les abeilles on a décidé que la ruche sera dans cette position, on n'a qu'à la poser d'avance en travers du plateau, en mettant alors la cale sous un des côtés pour faire entrer les abeilles. Dès que la ruche est assujettie, enlevez la planchette qui est dessus, mettez sur le trou pratiqué à cet effet dans la couverture un porte-nourrisseur et une bouteille de sirop et recouvrez la bouteille pour la garantir des pillardes. Remettez la seconde caisse extérieure ainsi que le couvercle et ne dérangez plus les abeilles jusqu'au jour suivant où vous pourrez les examiner. Pour cet examen, envoyez un peu de fumée par l'entrée, relevez les bords de la couverture et enlevez les dentiers. Enfumez encore par le haut, enlevez la couverture, supprimez tous les rayons non occupés par les abeilles et resserrez l'espace au moyen de la partition mobile. Pour la suite, voir Agrandissement du nid à couvain.

Si les abeilles se sont posées sur une branche de trop de valeur ou trop grosse pour être coupée, aspergez-les d'eau et secouez-les provisoirement dans une ruche en paille. Les grands paniers de la contenance d'un boisseau environ (boisseau = 36 $\frac{1}{3}$ litres. Trad.) conviennent bien pour cela et ne peuvent pas trouver un meilleur emploi dans un rucher. Tenez d'une main le panier renversé sous le groupe et de l'autre faites tomber les abeilles dedans, en donnant une bonne secousse à la branche ; puis retournez le panier et secouez-le sur le drap devant la ruche. Si l'essaim s'est posé sur le tronc d'un arbre, brossez doucement les abeilles dans le panier ou, si c'est praticable, mettez le bord de celui-ci près de la partie supérieure du groupe et chassez les abeilles en haut en envoyant de la fumée au-dessous d'elles ; on peut en outre fixer dans le panier un morceau de rayon contenant du couvain, cela déterminera plus vite les abeilles à entrer dedans. Si c'est à terre que les abeilles se sont groupées, il faudra mettre la ruche à cadres tout près et, à l'aide d'une cuillère, déposer quelques abeilles bien doucement près de l'entrée. Leur bruissement de satisfaction en entrant dans la ruche engagera les autres à suivre et, au bout de peu de temps, on les verra se diriger en procession vers leur nouvelle demeure.

Avec les ruches élevées sur quatre pieds, on devra procéder d'une façon un peu différente (1). Descendez le plateau et placez à son niveau une planchette d'environ deux pieds dans chaque sens. Sur celle-ci étendez un drap couvrant la ligne de contact du plateau et de la planchette, secouez dessus, et près de l'entrée de la ruche, le panier dans lequel les abeilles ont été préalablement recueillies, et quand elles seront toutes entrées dans la ruche, remontez le plateau et mettez-le en place. On peut attendre au soir pour mettre les abeilles en ruche ; et dans ce cas il convient, dès qu'elles sont groupées dans le panier qui a servi à les recueillir, de poser celui-ci aussi près que possible de la ruche et de l'emplacement qu'elles devront occuper, et de l'abriter du soleil. Une autre méthode consiste à introduire les abeilles dans la ruche par le haut. Relevez la couverture, enlevez trois ou quatre cadres d'un côté et versez dans cet espace les abeilles qui sont dans le panier. Elles se dirigeront bientôt vers les cadres restants et s'y grouperont. Remettez alors les cadres qui avaient été retirés et rabattez doucement la couverture dessus, en laissant un petit passage à un angle pour permettre aux abeilles isolées d'entrer. Mettez le cou-

(1) Les ruches sur jambes, assez usitées en Angleterre vu l'humidité du sol, ont une disposition qui permet d'abaisser à volonté le plateau d'environ deux pouces pour les nettoyages, etc. Trad.

vercle, en le maintenant un peu soulevé pour permettre à l'air de circuler librement. Le soir on fermera le petit passage qui avait été ménagé et on mettra le couvercle tout-à-fait en place.

Si les abeilles ne doivent rester que quelques minutes dans le panier qui sert à les recueillir, on peut remplacer celui-ci par un seau en métal. Lorsque les abeilles doivent être versées comme dans la dernière méthode décrite, un vase de ce genre est très commode parce que les abeilles n'adhèrent pas au métal d'une façon aussi tenace qu'à la paille.

Aussitôt que les essaims se sont groupés dans le panier servant à les recueillir, ils doivent être mis à la place même qu'ils sont destinés à occuper définitivement ou le plus près possible de cette place ; si on les laisse jusqu'au soir à l'endroit où ils ont été recueillis, beaucoup d'abeilles, en allant butiner, observeront cet endroit pour y revenir et si la position est changée un grand nombre d'entr'elles retourneront à l'ancienne place, ce qui affaiblira l'essaim d'autant. Il n'y a d'exception que s'il s'agissait d'essaims apportés de loin ; dans ce cas, au contraire, il ne faudrait les déplacer que le soir lorsque toutes les abeilles seraient rentrées.

Il est important de faire vite en recueillant un essaim, parce que plus les abeilles ont été longtemps hors de la ruche, plus elles deviennent difficiles à manier, et qu'elles risquent de se relever et de partir au loin.

Lorsque les abeilles essaient, elles sont gorgées de miel et peu disposées à piquer ; néanmoins le commençant fera tout aussi bien de se garantir avec un voile et des gants, vu que cela lui donnera plus de sécurité pour opérer. Quelquefois des essaims ressortent de la ruche, mais si l'apiculteur peut disposer d'un cadre de couvain, en le plaçant dans la ruche avant d'introduire l'essaim il le déterminera invariablement à adopter de suite sa nouvelle demeure, parce que les abeilles n'abandonnent pas le jeune couvain.

Aussitôt que les abeilles sont logées et mises à leur place, commencez le nourrissement (voir Nourrissement) ; puis, le jour suivant, réduisez le nombre des cadres aux dimensions du groupe et rapprochez les partitions.

Abritez toujours de l'ardeur du soleil les essaims qui sont encore dans les paniers où on les a recueillis. Toutes les ruches, ainsi que les plateaux, doivent être complètement échaudés et lavés avec la solution d'acide salicylique indiquée plus loin, avant d'être employés une seconde fois.



HYDROMEL ET EAU DE VIE DE MIEL

De la fermentation en général. — Toute matière sucrée, dissoute dans l'eau, fermente si la température est suffisamment élevée, et si on ajoute au liquide un peu de ferment de levure de bière par exemple. En général les sucres de fruits, de raisin, le miel, contiennent le ferment nécessaire et la fermentation s'établit d'elle-même.

La fermentation n'est autre chose que la transformation du sucre dissous en alcool qui reste dans la dissolution, et en acide carbonique qui se dégage en bulles.

Que l'on désire faire du vin, du cidre, de l'hydromel, si le liquide contient beaucoup de sucre il se formera beaucoup d'alcool ; mais s'il en contient trop, une partie du sucre seulement se convertira en alcool et la fermentation une fois terminée il restera encore du sucre en solution, parce qu'une trop grande quantité d'alcool formé s'oppose à la continuation de la fermentation du sucre en excès.

Cette indication préliminaire était nécessaire pour faire comprendre la différence qui existe entre le vin sec et le vin liquoreux ; ce dernier est resté sucré après la fermentation parce qu'il contenait trop de sucre.

Les vins d'Espagne ou de l'extrême midi de la France (Pyrénées-Orientales) sont en général sucrés ; mais si on laisse ces vins en fûts pendant plusieurs années, l'excès de sucre qu'ils contiennent se transforme à la longue en alcool, et l'on obtient alors un vin sec extrêmement alcoolique appelé *rancio*.

A notre avis, le but que l'on doit se proposer en fabriquant le vin de miel est de chercher à imiter autant que possible le vin de raisin ; on ne doit donc pas ajouter au mélange une trop forte proportion de miel, car dans ce cas tout le miel ne serait pas transformé en alcool, et l'on obtiendrait ainsi un vin liquoreux possédant un arôme de miel prononcé qu'il serait difficile de masquer. Du reste les vins secs sont en général préférés.

Quoiqu'il en soit, on fera mieux de n'employer que les miels les moins aromatiques, et d'éliminer par exemple ceux de bruyère ou de sarrasin dont le parfum est trop prononcé.

Cependant, si on désire obtenir de l'eau-de-vie en distillant l'hydromel, on peut se servir, comme nous le verrons plus loin, des miels les plus inférieurs.

Si au contraire le mélange renferme trop peu de miel, le liquide ne

contiendra qu'une faible proportion d'alcool et se conservera difficilement. On devra dans ce cas le consommer tout de suite.

Le vin de miel fermente assez lentement, il faut en général cinq ou six semaines pour que l'opération soit terminée, à la température de l'été. Quelques apiculteurs ont l'habitude de ne faire leur hydromel qu'à la fin de la saison ; c'est une faute, car il peut arriver que la température n'étant pas à cette époque suffisamment élevée, la fermentation normale s'arrête par moment et soit remplacée par une autre fermentation, ce qui peut amener la non réussite de l'hydromel qui peut alors aigrir. On fera donc bien de conserver chaque année le miel que l'on désire transformer en vin, pour ne l'employer que l'année suivante pendant l'été. C'est ainsi que nous opérons depuis longtemps.

La quantité de 250 à 300 grammes de miel par litre d'eau permet d'obtenir une quantité suffisante d'alcool (de 11 à 13 %) pour assurer une bonne conservation ainsi qu'une transformation complète de tout le miel en alcool. Mais on ne doit pas oublier que les miels diffèrent entre eux sous le rapport de la composition des sucres qu'ils contiennent et conséquemment de la quantité d'alcool qu'ils fourniront.

Pratique du procédé. — Faites fondre le miel dans l'eau tiède, puis versez à mesure dans un tonneau n'ayant aucun mauvais goût. Ayez soin de ne pas remplir entièrement le tonneau, car la fermentation, qui commencera peu de jours après, ferait déborder le liquide ; sur la bonde on place simplement une tuile. On aura soin de conserver dans quelques bouteilles de l'eau miellée que l'on ajoutera au fur et à mesure que le liquide baissera dans le tonneau.

Plus la quantité de liquide sera considérable, plus la fermentation sera régulière et rapide, parce qu'une grande masse de liquide n'a pas le temps de se refroidir assez pendant la nuit pour affaiblir sensiblement la fermentation. Celle-ci se fait très bien entre 16° et 23° C. (1)

Nous ajoutons pendant la fermentation environ 50 gr. d'acide tartrique pour 100 litres de liquide, afin d'abord de favoriser la fermentation et ensuite de donner au vin une très légère acidité comme a celui du raisin. On sait que le raisin contient de l'acide tartrique.

Pendant la fermentation, nous suspendons dans un sac au milieu du liquide une poignée de graines sèches de genièvre. On retire le sac lorsque le vin possède un très léger arôme de genièvre. Par la suite, cet arôme se confondra avec celui du miel et le masquera plus ou moins sans cependant dominer lui-même.

Quant à la question des différents arômes que l'on peut ajouter au

(1) Nous avons quelquefois opéré dans une cuisine, etc.

miel, on ne peut donner de règle à ce sujet, c'est le goût qui est le meilleur guide. (1)

Il nous est arrivé bien souvent de faire déguster à des amis, qui se disaient connaisseurs, du vieux vin de miel et de les avoir complètement trompés.

Voici une méthode très simple de suivre la fermentation, et qui permet de savoir quand elle est terminée. Ce procédé a de plus l'avantage de ne pas permettre à l'air extérieur d'entrer dans le tonneau pendant la fermentation, ce qui est toujours préférable.

On bouche le tonneau à l'aide d'un bouchon de liège fermant bien ; au milieu du bouchon on perce un trou dans lequel on introduit un tube recourbé dont l'extrémité plonge dans un vase contenant de l'eau. Pendant la fermentation on voit les bulles de gaz sortir du tube et monter à la surface de l'eau, mais si par suite d'un grand abaissement de température la fermentation s'arrêtait, l'air ne pourrait pas entrer dans le tonneau. Lorsqu'il ne sort plus de gaz par le tube, la fermentation est terminée. On se sert actuellement de ce procédé dans la fabrication des vins.

Après la fermentation, on met le tonneau à la cave ou dans un cellier. Sur la bonde on met un morceau de forte toile mouillée et par dessus gros comme le poing de sable fin mouillé que l'on tasse bien sur la toile en forme de cône. Cette fermeture est excellente, car elle forme au besoin soupape si pendant la fermentation insensible il se dégage encore un peu de gaz.

On pourra laisser ainsi le vin jusqu'au printemps suivant, en ayant grand soin de temps en temps de le remplir complètement.

Vers le mois de mars on pourra le mettre en bouteille, ou mieux le soutirer afin de le changer de tonneau. On aura soin de prendre un tonneau plus petit et après l'avoir complètement rempli on placera la bonde, qui doit fermer exactement.

On laissera vieillir en n'oubliant pas de le remplir de temps en temps.

Eau-de-vie de miel. — Pour obtenir de l'eau-de-vie de miel, on fait simplement distiller l'hydromel sec. M. l'abbé Delépine, apiculteur

(1) Ainsi, par exemple, en mettant dans un sac de la fleur de sureau sèche et en suspendant ce sac pendant une quinzaine de jours dans l'hydromel en fermentation, on obtient un léger arôme de muscat. Dans 100 litres on peut mettre la valeur de 100 à 150 gr. de fleur sèche.

Mais on doit bien faire attention, en retirant le sac, de ne pas le serrer lorsqu'il passe par la bonde, car alors on exprimerait l'amertume du jus contenu et cette amertume donne un mauvais goût. Pour cela on doit faire un sac en forme de boudin et plus étroit que l'ouverture de la bonde.

distingué, a bien voulu nous communiquer les résultats de quelques expériences précises qu'il a faites l'année dernière à ce sujet.

Les abeilles ayant récolté pendant le mois de juillet du miel de très mauvaise qualité sur l'ailante et les feuilles de chêne, il transforma ce miel en eau-de-vie de la manière suivante: Il fit dissoudre 45 kilog. de miel dans un tonneau d'eau de la contenance d'une pièce. Il obtint après fermentation 220 litres d'hydromel qui furent distillés. On en retira 33 litres d'eau-de-vie à 22°. Donc 1 k. 35 gr. ou 1 litre de miel ont fourni 1 litre d'eau-de-vie à 22°. L'eau-de-vie ainsi obtenue était d'excellente qualité.

J'ajouterai à ces expériences, qui offrent toute la précision désirable, que si l'hydromel a très mauvais goût, il est fort utile d'y ajouter environ 1 litre de crème de lait, pendant la distillation, par 100 litres de liquide. L'effet de cette crème est de supprimer le mauvais goût.

Ce procédé a donné autour de moi d'excellents résultats pour la distillation des marcs de cidre.

G. DE LAYENS.

OBSERVATIONS HIVERNALES

A la demande de notre infatigable et dévoué collègue, M. U. Kramer, de Fluntern (Zurich), quelques apiculteurs de la Suisse se sont livrés cet hiver à des observations touchant la température, les sorties des abeilles et la diminution graduelle du poids des ruches. Voici un tableau des relevés hebdomadaires des diminutions de poids, avec l'indication des sorties des abeilles, marquées par un *.

		Altorf.	Fluntern.	St-Gall.	Grabs.	Nyon.	Subingen.
		Gr.	Gr.	Gr.	Gr.	Gr.	Gr.
NOVEMBRE	— 9	* —	* 90	* 230	* 250	* —	* —
	— 16	* —	110	60	150	100	—
	— 23	—	120	140	180	175	—
	— 30	—	140	140	160	175	—
	Total,	615	460	570	740	450	50
DÉCEMBRE	— 7	* —	120	110	150	* 200	—
	— 14	* —	* 150	* 320	* 250	* 250	—
	— 21	—	120	80	190	* 25	—
	— 28	—	130	80	210	100	—
	Total,	555	520	590	800	575	240
JANVIER	— 4	—	130	130	180	50	60
	— 11	—	160	130	300	125	70
	— 18	130	180	170	280	150	140
	— 25	140	190	90	150	100	70
	— 31	* 130	260	* 530	* 650	* 350	* 170
	Total,	400	920	1050	1560	775	510

Ainsi à Nyon la diminution de poids de la ruche en observation (système Dadant) a été, du 1^{er} novembre au 31 janvier, de 1800 gr., chiffre d'accord avec la théorie qui admet une consommation moyenne hivernale de 600 gr. par mois, lorsqu'il n'y a pas élevage de couvain (voir *Conduite du Rucher* p. 5).

Les différences que présentent les stations entr'elles peuvent être attribuées au climat, au système de ruches, au mode d'hivernage, à la force des populations, à la qualité des provisions, etc.

Voici, en degrés centigrades, les températures maxima, moyennes et minima dans les diverses stations.

Altorf.	Fluntern.	St-Gall.	Grabs,	Nyon.	Subingen.
+ 15	+ 6	+ 10	+ 13	+ 11	+ 4,5
— 1,7	— 5	— 1,5	— 2,3	— 2,8	— 5,7
— 8	— 10	— 11	— 13	— 11	— 11,5

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

C. Vielle-Schilt, Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), décembre. — L'année apicole étant terminée, je viens vous donner un aperçu sur l'apiculture de nos montagnes qui n'a pas changé depuis la dernière année, surtout chez beaucoup d'apiculteurs qui maintiennent l'ancienne culture de retirer autant que possible sans trop de peine.

Pour mon compte j'ai été favorisé pour la récolte de miel, j'ai enlevé dix capotes (de miel), sans compter bon nombre de cadres bien garnis. Dès le mois de mars les abeilles ont montré une grande activité pour rapporter du miel des sauges (?) et du pollen des crocus; en avril les ruches étaient très populeuses, de sorte que l'essaimage a commencé le 22 mai par une bise forte; le lendemain j'ai eu mon second essaim et le troisième le 2 juin; depuis cette date le mauvais temps est revenu; il a gelé les 15, 16 et 17 juin, il m'a fallu nourrir mes essaims et tout espoir d'avoir de nouveaux essaims s'est envolé, les abeilles ayant pendant ce revers de temps sorti beaucoup de couvain de faux-bourçons et d'abeilles. Ce froid m'a fait perdre une ruche d'abeilles italiennes (ruche Ribeaucourt) qui s'était déjà dépeuplée au printemps en sortant trop de bonne heure; elle avait beaucoup de couvain mort qui m'annonçait la loque et je l'ai détruite, brûlant tous les rayons. L'année passée j'ai perdu une Italienne de la même manière. D'autres apiculteurs n'ont pas réussi avec l'abeille italienne parce que les changements de température sont trop brusques; un jour il fait chaud et le lendemain il gèle. (Jura, altitude 990 m., Réd.)

Dès le 22 juin, les abeilles ont commencé à faire la récolte de miel qui a duré tout l'été; j'ai agrandi toutes mes ruches qui ont augmenté de poids journellement, j'ai enlevé beaucoup de cadres garnis pour faire deux nouvelles ruches avec des abeilles reçues de la Suisse allemande, laissant à toutes suffisamment de provisions.

Les apiculteurs que je connais sont en général assez routiniers; ils agrandissent leurs ruches lorsqu'ils voient que l'été est là, sans songer à les faire

essaïmer, de sorte qu'au bout de quelques années leurs ruches déclinent, ayant d'anciennes mères la plupart caduques qui finissent par périr et les apiculteurs ne savent d'où provient la mortalité qui a visité leurs ruchers, car dans bien des ruches ils trouvent encore du miel. Ils ont eu peu d'essaims, plusieurs point; mais presque tous ont pu enlever une ou deux capotes de miel.

J'hiverne 20 ruches, savoir : 2 ruches en paille, 3 dans un compartiment Berlepsch, 5 ruches Burki et 10 ruches Ribeaucourt.

Nous ne partageons en aucune façon la manière de voir de notre collègue relativement à l'essaimage. Les apiculteurs qu'il connaît peuvent être assez routiniers, comme il le dit, mais le fait qu'ils agrandissent leurs ruches pour l'été, sans songer à les faire essaïmer, ne suffit certes pas à leur valoir cette épithète. Il y a plusieurs manières de conduire un rucher, selon les loisirs dont on dispose. Si l'on veut le faire par la méthode intensive, c'est-à-dire, si l'on vise à en retirer le plus fort produit possible, sans épargner ni temps ni peines, il faut en effet remplacer les reines au bout de leur deuxième année, afin de n'avoir aucune non-valeur. Mais ce n'est pas en favorisant l'essaimage naturel qu'on parviendra à éviter ces non-valeurs, vu qu'il se trouvera toujours un certain nombre d'essaims qui auront de vieilles reines. C'est à l'essaimage artificiel qu'il faudra avoir recours.

Les abeilles remplacent fort bien elles-mêmes leurs reines devenues vieilles. Dans un rucher où l'on empêche l'essaimage et où l'on ne se donne pas la peine de remplacer artificiellement les reines, il n'y a pas plus de ruchées improductives que dans un rucher où l'on favorise l'essaimage. Par contre (nous parlons pour les contrées à courtes récoltes, comme la nôtre), le rendement moyen y est infiniment supérieur et les opérations y sont bien simplifiées.

Nous gardons à dessein dans notre rucher de Nyon des ruchées dont nous n'avons pas changé les reines depuis cinq et six ans, qui n'ont jamais essaïmé et dont le rendement n'a jamais décliné pendant cette période. Ces ruchées ont renouvelé leurs reines, les unes à notre connaissance, les autres à notre insu et elles nous ont certes donné bien peu d'embarras.

Par-ci par-là une ruchée perd sa reine, en mauvaise saison, ce qui nécessite une réunion, mais quelquefois aussi le remplacement naturel de la reine est accompagné de la sortie d'un essaim, qui contribue à combler un vide et constitue une bonne ruchée pour l'année suivante, ayant à sa tête une jeune reine.

Il est regrettable que notre collègue n'indique pas le chiffre de sa récolte ou la moyenne par ruche; nous savons que la saison a été très favorable dans tout le Jura, mais quelques chiffres auraient permis d'apprécier les résultats qu'il obtient de ses quatre modèles de ruches. Quelle peut être la sauge fleurissant dès le mois de mars à l'altitude de la Chaux-de-Fonds; ne s'agit-il pas plutôt du *taconnet* (*Tussilago farfara*) ?

Froissard, Annecy (Hte Savoie), 4 janvier. — C'est l'an dernier, au printemps, que j'ai fait mes débuts d'apiculteur mobiliste, avec quatre ruchées en paille que j'ai transvasées moi-même. Ne m'étant pas procuré à temps des feuilles gaufrées, ma campagne s'est trouvée compromise et j'ai dû modifier mes batteries.

Sur mes quatre ruchées, une a essaimé faute de bâtisses; j'ai recueilli l'essaim dans une ruche neuve et il s'est très bien comporté avec le peu de gaufres que j'avais. J'ai fait de même avec un petit essaim ramassé au jardin de la ville. Puis, j'ai fait deux essaims artificiels, en prenant des rayons de couvain dans mes deux plus fortes colonies; mais je n'ai pas réussi du *premier coup* à leur faire faire une reine. Comme la saison s'avavançait et que je voulais éviter un échec, j'ai préféré ajouter à mes deux essaims deux colonies *tapotées* que j'ai demandées à un étouffeur. Enfin, n'ayant pas encore d'extracteur, j'ai réparti tout mon miel entre mes huit ruchées, que j'ai ainsi hivernées avec une provision de 16 k. à peu près pour chacune.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai garni en octobre dix nouvelles ruches (toutes de Layens), rien qu'avec des abeilles d'étouffeurs, auxquelles j'ai distribué pour l'hivernage 90 k. de sirop. Qu'advient-il de ces dernières? Elles ont bâti et emmagasiné leurs provisions en quinze jours. Si, au printemps, je trouve six ou sept de ces colonies de *hasard* en bon état, je m'estimerai très satisfait. Vous voyez que je ne me fais pas d'illusion. Je me suis toutefois beaucoup défié de la loque.

Après première inspection, en mars, je fusionnerai les orphelines et me procurerai de bonnes ruches en paille pour combler les vides par transvasement. Je vais donc, en toute hypothèse, commencer la campagne 1885 avec 18 ruches de Layens (que j'ai fabriquées moi-même et installées avec tout le confortable nécessaire), que je pousserai très sérieusement soit comme nourrissage spéculatif soit sous le rapport des rayons gaufrés. Je m'impose de ne pas dépasser ce chiffre de 18 ruches.

Je viens de terminer mon extracteur, ainsi qu'une installation spéciale pour emmagasiner environ 200 rayons.

Je vous promets un résumé complet des résultats que me donnera mon rucher en 1885.

H. Goblet, Landelies (Belgique), 8 janvier. — Ici nous sommes gratifiés d'une température excessivement clémente pour la saison.

Th. Baffert, curé à Luzinay (Isère), 22 janvier. — Les abeilles ont tenu bon contre le froid et la réclusion, de *45 jours aujourd'hui*, et je désire vivement qu'elles puissent faire une promenade et se vider; avec une paille, j'en tire quelques-unes par-ci par-là qui sont grosses comme des ballons — le froid et la réclusion prolongée les ont menées à la mort par la constipation. Un hiver moins rude fait dépenser du miel, mais la santé publique s'en trouve bien et les populations se relèvent plus vite au printemps — parce qu'elles ont pu se vider, prendre le bon air; tout se tient lié. Dès le premier pollen, vers le quinze février après une sortie, si le temps est doux, je réveillerai mes abeilles en leur administrant $\frac{1}{2}$ litre de sirop d'hiver qu'elles placeront où cela leur conviendra, où il n'y a peut-être que de la cire sèche; cela leur fera plaisir, les lancera déjà; j'y reviendrai 12 à 15 jours après, puis viendra le colza qui se chargera du nourrissage du printemps. Je me suis très bien trouvé de cette manière de réveiller les abeilles dès les premiers jours même de février; la population était plus vite forte.

Je travaille fort aux ruches qui sont heureusement bien différentes de

celles dont j'usais dans l'Oisans ; je comprends maintenant combien elles étaient défectueuses et pourquoi la loque a emporté mon rucher. Les ruches de la montagne avaient 2 cm. d'épaisseur et des jeux de 2 mm. bouchés avec du coton, tandis que j'ai maintenant des ruches de 5 et 6 cm. d'épaisseur (paille entre deux planches) et l'air, qui ne vient pas alors du tout autour, vient abondant par la seule porte et... tout marche depuis trois ans.

Agréez mes vœux bien sincères pour vous et votre journal qui n'a qu'un tort, celui de coûter moins que plusieurs autres qui sont cependant si maigres !

Un apiculteur expert peut réussir avec le sirop au premier printemps, mais, dans nos régions tout au moins, nous conseillons aux commençants de donner de préférence du miel en rayons ou du sucre en plaques s'ils doivent nourrir avant la seconde quinzaine de mars.

Lavanchy, Cannes (Alpes-Maritimes), 23 janvier. — L'an dernier a été bien mauvais pour nous, la sécheresse a été si grande que non-seulement il n'y a pas eu de récolte possible, mais la plus grande partie des ruchers ont été détruits. Les essaims ont duré jusqu'en fin d'année et si petits (notre collègue avait vendu son rucher ayant dû changer de domicile. Réd.)

J'ai souvent vu, l'été passé, les abeilles butiner sur les feuilles des poiriers et pommiers ; les feuilles avaient réellement un (enduit ?) sucré très prononcé, mais seulement le matin à la rosée, ce qui fait croire ici que le miel n'est rien d'autre que la rosée !

E. Havette, Dombasle (Meuse), 28 janvier. — Je ne saurais trop m'applaudir de m'être adressé à M. Fusay pour un mello-extracteur. Il a bien voulu m'expédier l'an dernier une machine fonctionnant on ne peut mieux. Je n'ai pu m'empêcher de lui faire mes remerciements.

L. Chevalier, Pont-Beauvoisin (Isère), 1 février. — Le temps est exceptionnellement doux dans nos contrées et les abeilles sortent comme au printemps, mais ne trouvent encore rien à butiner.

E. Barrat, Aiguillon (Lot-et-Garonne) 2 février. — Dans ma contrée, le miel blanc a été peu abondant et de mauvaise qualité. La bruyère ayant été grillée par la sécheresse, les plus fortes colonies n'ont pu y récolter que leurs provisions d'hiver. Essaimage nul, en résumé mauvaise année.

A la prochaine récolte, je me propose d'essayer le miel en boîtes d'une livre, en suivant les conseils donnés dans le n° d'avril dernier.

Père Marie-Joseph, Fontgombault (Indre), 3 février. — Après deux mois de réclusion, nos abeilles ont pu exécuter des sorties générales, vers la fin de janvier. A en juger extérieurement, toutes nos colonies paraissent se bien porter.

Rullier, instituteur, Bellentre (Savoie), 5 février. — J'ai été très satisfait du produit de mes ruches en 1884. La seule Layens que je possède m'a donné 30 k. de beau miel. La population y a été installée au printemps de 1883. Tous les apiculteurs qui ont pu voir cette ruche ont été émerveillés d'un si beau résultat. Ce printemps, je vais transvaser une autre population dans une seconde Layens que j'ai reçue de M. Siebenthal ; celle-ci a le nourrisseur Fusay. Une Dadant m'a donné 25 k. et d'autres du même genre, de 12 à 15 k. chacune.

J'ai vendu tout ce miel à 2 fr. 25 le k. ce qui m'a fait un joli revenu pour le petit capital placé sur les abeilles. A présent que j'ai les bâtisses

faites, je compte à l'avenir sur un produit plus élevé encore, pourvu toutefois que le temps soit favorable.

P. Legros, Bayonne (B. P.) 14 février. — L'année 1884 a été très peu productive, en raison de la sécheresse de juin à septembre. Les ruches de la montagne ont donné une demi-récolte de miel de bruyère, très bon dans les Pyrénées, mais d'une couleur foncée et presque impossible à extraire.

L'hiver a été sec relativement et depuis le 1^{er} février le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de + 8° la nuit ; le jour il monte à 12°, 15°, 20°. Récolte de pollen très abondante. Je crois que les abeilles trouvent du miel sur le mimosa, délicieux arbuste. Il y a aussi des ajoncs, des ormeaux qui donnent du pollen et peut-être du miel.

E. Junqua, Pessan (Gers), 16 février. — J'ai fait l'essai de la ruche à cadres. Un essaim de 1883 a produit en 1884 35 k. de miel, provisions d'hiver en sus. Je n'ai ni extracteur, ni feuilles gaufrées, c'est vous dire que je n'ai en rien aidé mes abeilles ; j'ai simplement empêché l'essaimage, ce qui est énorme. Le résultat inespéré que j'ai obtenu m'a déterminé à supprimer les ruches anciennes pour l'avenir. J'adopte la ruche Layens.

Josselin, mécanicien, Vannaire (Côte d'Or), 21 février. J'ai eu, ces années passées, cinq colonies loqueuses ; n'ayant pu les guérir je les ai détruites. Ayant raclé les ruches et les cadres fortement, je les ai mises en peinture et les ai employées l'an passé. La loque n'a pas reparu dans le rucher ni dans ces ruches peintes à l'huile qui est par elle-même un insecticide. Je n'avais jamais eu de loque ; elle a commencé dans une ruche que j'ai italianisée ; était-ce la reine qui m'a été envoyée, je ne sais ?

L. S. Fusay, Bessinges (Genève), 24 février. — Les abeilles rapportent du pollen en quantité. Mon pavillon hiverne très bien et les abeilles commencent à pondre au premier rayon contre la paroi intérieure. J'y ai constaté hier de jeunes abeilles et un rayon complet de couvain operculé.

M. Fusay fait l'essai depuis un an d'un système de ruche mixte, de son invention, dans lequel il s'est proposé de réunir les avantages de la ruche américaine et de la ruche allemande. Ce sont des habitations isolées pouvant être empilées de façon à former un pavillon avec chambre intérieure. Nous en donnerons la description lorsque nous serons à même de le faire.

QUESTIONS ET REPONSES

N° 13. *P. L.*, Bayonne (B.-Pyr.). — Connaissez-vous un moyen de retirer le miel de bruyère des alvéoles avec l'extracteur ?

N° 13. *Réponse.* — Non ; même en opérant dans une température élevée on n'y parvient guère. Les Anglais font récolter le miel de bruyère dans des boîtes (sections) et ce miel foncé vendu en rayons ne manque pas d'amateurs, à ce que nous assure M. Cowan.

N° 14. *P. M.-J.*, Fontgombault (Indre). — Vous servez-vous pour les hausses de feuilles gaufrées plus minces que pour la chambre à couvain ?

N° 14. *Réponse.* — Pour les rayons à extraire, nous employons des feuilles épaisses et pour le miel à livrer en rayons (sections) des feuilles aussi minces que possible.

VARIETES

Le colza à fleurs blanches supporte mieux les gelées printanières que celui à fleurs jaunes ; ensuite , fleurissant quinze jours plus tard , il permet plus souvent aux abeilles de visiter sa fleur.

Quand une cellule de reine est nourrie par un grand nombre d'abeilles , il se trouve beaucoup de gelée dans sa cellule ; si elle est nourrie par peu d'abeilles, on ne trouve plus de gelée dans la cellule quand elle sort.

A propos de la ponte des mâles. On a vu une reine traverser une ruche pour aller pondre des mâles à l'extrémité de cette ruche ; il n'existait de grands alvéoles que là. Sur son passage dans les autres rayons, elle ne déposait pas d'œufs et sur les rayons où elle passait il n'y avait pas d'abeilles.

Résistance du couvain au froid. On a placé un rayon de couvain de mâles clos dans une caisse de verre pendant 30 heures à la température de zéro et, l'ayant remis dans la ruche, les larves n'étaient pas mortes.

Ouvrières pondeuses. On a trouvé 15 œufs dans une cellule. Il y avait dans la ruche plus de mille ouvrières pondeuses et on a vu quinze ouvrières pondre à la fois.

G. DE LAYENS.

Développement de la littérature apicole aux Etats-Unis. — L'*American Bee Journal*, dont M. Th.-G. Newman est l'éditeur, paraît chaque semaine en grand format et forme à la fin de l'année un volume de 832 pages, coûtant d'abonnement deux dollars. Une édition mensuelle ne coûte qu'un demi-dollar. Le journal *Gleanings*, publié par M. A.-J. Root, à Medina, Ohio, paraît deux fois par mois et forme un volume de 862 pages de texte fin et serré ; il coûte un dollar.

Il y a d'autres journaux moins importants : *The Kansas Bee-Keeper*, *The Bee-keepers' Magazine*, *The Bee-keepers' Guide*, *The American Apiculturist*. De plus des journaux d'agriculture, tels que *The Prairie Farmer* et d'autres, contiennent chaque semaine des articles d'apiculture.

RAYONS ARTIFICIELS : MACHINES AMÉRICAINES

DE

J. CASTELLA, à Sommentier (Fribourg, Suisse).

Prix pour 1885 : le kilog. fr. 5.50.

Feuilles minces pour miel en rayon, fr. 6.50.

Echantillon 20 cent. Emballage et port en sus.

Fil de fer galvanisé, recuit, pour tendre les cadres, à fr. 3.40 le kilog.

La cire bien fondue est acceptée en paiement au prix de fr. 3.20 à fr. 3.60 le kilog., selon qualité.

Faire ses commandes à l'avance en indiquant, en millimètres, les dimensions voulues. Règlement contre remboursement.

CIRE D'ABEILLES

de MM. VALLON et Cie, apiculteurs,
à Vals, près le Puy (Haute-Loire, France).

Usine à vapeur. Diplôme d'honneur et 6 médailles.

Chez CROISIER-CHAUMONTET, confiseur en gros,
12, rue des Etuves, Genève,

PLAQUES DE SUCRE AVEC OU SANS FARINE

de 15 centimètres sur 18, pesant 500 grammes environ.

Sans farine, de 1 à 20 kilog., fr. 1.20 le kilog., au-dessus de 20 kilog., fr. 1.15.

Avec farine, " fr. 1.25 " " fr. 1.20.

Envoi en caisses (emballage 50 à 60 c.) contre remboursement.

Instruments d'apiculture.

Spatules, couteaux à désoperculer modèles Fusay et Ribeaucourt.

Soufflets-enfumeurs, à fr. 4.50, soufflets nouveau modèle Bingham, à fr. 5.50.

FORESTIER & FILS, TOUR DE L'ILE, GENÈVE

1^{er} prix et médaille d'argent à l'Exposition nationale suisse, Zurich 1883. --- 7 diplômes et médailles.

HERMANN BROGLE

fabricant d'articles en cire, à Sisseln (Argovie), Suisse.

Spécialité de **FEUILLES GAUFRÉES** connues pour leur belle impression, en cire pure, jaune et blanchie, pour nid à couvain et magasin à miel.

Il est fait des prix réduits aux Sociétés d'apiculture pour la vente en gros.
Echantillons et catalogue franco sur demande.

Elevage et vente de mères-abeilles italiennes de race pure

(race de montagne se distinguant par sa grande activité),

de G. JOB & C^e, à Bellinzona (Suisse Italienne).

Prix d'une mère fécondée: en mai fr. 6; juin et juillet fr. 5; août à tout octobre fr. 4. — On répond pour les risques de voyage. Payement contre remboursement.

ABEILLES ITALIENNES RACE PURE

chez E. CERESA à Bellinzona (Suisse).

		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	Octob.
Mère	.	fr. 8	7	6	5 50	4.50	4	3.50
Essaim	1/2 kilog.	16	15	13	12.—	9.—	8	6.—
"	1 "	22	21	19	18.—	16.—	14	9.—
"	1 1/2 "	—	—	22	20.—	18.—	12	10.—

Frais de transport à la charge du destinataire. — Une mère morte en voyage et renvoyée de suite, est remplacée sans délai par une autre gratis — Payement contre remboursement. — Pour de grandes commandes escompte du 10 %. — Indiquer avec précision l'adresse.

Reines importées directement DE CHYPRE, SYRIE ET PALESTINE

Possédant un rucher en Chypre et un autre en Syrie, je puis fournir pour ces races des reines de tout premier choix. Prix : fr. 25 avant le 1^{er} juin ; fr. 22.50 en juin, juillet et août ; fr. 20 à partir du 1^{er} septembre. Rabais de 5 % sur six reines et de 10 % sur dix reines. Franco, avec garantie de bonne arrivée. Reines de Palestine les trois-quarts de ces prix. Ces dernières, bien qu'étant de belles abeilles et de bonnes travailleuses, n'hivernent pas bien sous les climats froids et sont très incommodes à manier. Les Chypriotes et les Syriennes se ressemblent beaucoup et, si l'on s'y prend convenablement, on peut les manier plus aisément et plus rapidement que les Italiennes ou les communes. Les Chypriotes non-seulement sont les plus belles abeilles du monde, mais elles hivernent mieux que toutes les autres et sont aussi les plus productives en miel connues.

Comme je pars prochainement pour l'Orient, les ordres pour les envois à faire de bonne heure de Chypre ou de Syrie doivent être donnés aussitôt que possible. Ma femme recevra toutes les commandes en mon absence.

Munich, Bavière.

FRANK BENTON.

Etablissement apicole de C. Bianconcini & C^o

BOLOGNE (Italie).

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	
Mères pures et fécondées.	fr. 8	7.50	7	6	5.50	4.50	4	} Francs en or.
Essaims de 1 kilog.	fr. 21	20	19	18	16	11	10	

Payement anticipé. — La mère morte en voyage sera remplacée par une vivante, si elle est renvoyée dans une lettre. — Frais de transport non compris. — Expédition très soignée.

ABEILLES ITALIENNES

PRIX-COURANT de l'année 1885 (compris l'emballage),

DE L'ÉTABLISSEMENT APICOLE

tenu par **MAZZOLENI BERNARDO**, à Camorino,
près Bellinzona (Suisse italienne).

A. D'UNE MÈRE FÉCONDÉE, RACE PURE ITALIENNE

accompagnée d'une poignée d'abeilles.

	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.
fr.	8.—	7.—	6.50	6.—	5.50	4.50	3.75	3.—

B. D'UN ESSAIM

de 1 1/2 kilog. —	—	23.—	20.—	17.—	16.—	9.50	9.50
de 1 kilog. —	—	20.—	17.—	14.—	13.—	7.50	7.50
de 1/2 kilog. —	17.—	15.—	13.—	11.—	9.—	5.50	5.50

Les frais de transport sont à la charge de l'acheteur. Emballage garanti.
Payement anticipé ou contre remboursement postal.